



CHICOUTIM  
545-77  
JONQUIER  
695-62  
COUVEAUX  
662-34  
PROTHÈSES AUDITIVES

Parc éolien au Lac-Saint-Jean

# Pour un projet COLLECTIF

PAGE 3





ergie éolienne au Lac-Saint-Jean

# Val-Éo adopte un plan de 500 000 \$

**ANT-BRUNO (CC) - Déterminés à mettre en valeur la source éolienne de leurs terres, les producteurs agricoles de la coopérative Val-Éo ont adopté récemment un plan d'affaires de 500 000 \$ qui leur permettra de réaliser un ensemble des études de mesure des vents et de modélisation éventuel parc éolien au sud de Lac-Saint-Jean-Est.**

Sur demande, la firme Génier a complété, au cours des derniers jours, l'installation d'un système mât de mesure des vents à l'extrémité nord-ouest de la paroisse de Saint-Jean-Cinq-Sinaï, à Saint-Jean. Les deux autres étaient montés : l'un, à la hauteur de Trois Ours de Saint-Jean et l'autre, entre les rangs



**CÔTÉ**

**CLAUDE**  
cote@lequotidien.com

et Deux dans le secteur de la-Croix. « Avec ces trois études de mesure et les études de

plés de parcs éoliens qui, selon Rémy Boulianne, appartiennent aux collectivités locales et connaissent de vifs succès. Reconnaissant que le développement éolien en est à ses premières armes au Québec, le président de Val-Éo est plutôt heureux de voir que, dans sa politique énergétique que annoncée récemment, le gouvernement du Québec a indiqué son intention d'offrir aux collectivités des modalités spéciales qui leur permettraient de s'impliquer dans cette forme d'énergie. Cette annonce le réjouit d'autant plus que le préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, Réjean Bouchard, a mentionné par la suite qu'il favoriserait un projet-pilote plaçant les régionaux aux commandes du développement éolien dans le sud de Lac-Saint-Jean-Est, une initiative qui rejoint la faveur des dirigeants de la coopérative Val-Éo.

Pour sa part, Yvan Morin, vice-président de cette même coopérative, mentionne que les projets collectifs étudiés aux États-Unis et en Europe ont permis, comparativement aux grands parcs corporatifs installés en Gaspésie, de créer beaucoup plus d'emplois localement, tout en minimisant les impacts. « Voilà des éléments qui, dit-il, ne peuvent faire autrement que de



**PROJET - Patrick Côté, Yvan Morin et Rémy Boulianne, de la coopérative Val-Éo, sont déterminés à mettre en valeur la ressource éolienne de leurs terres.**

(Photo Steeve Tremblay)

intérets régionaux, il serait possible, selon Yvan Morin, de favoriser le développement d'une expertise au sein des entreprises locales et de proposer un projet de dimension plus modeste dont les impacts sur les personnes habitant le secteur seraient minimes.

Plusieurs grandes entreprises ont soumis des propositions aux propriétaires des terres dans le corridor des vents localisé au sud de Lac-Saint-Jean-Est. Mais, avec des projets détenus par des

*Appel d'offres*

## Les promoteurs s'interrogent





peuvent faire autrement que de

## Appel d'offres

# Les promoteurs s'interrogent sur les exigences d'Hydro

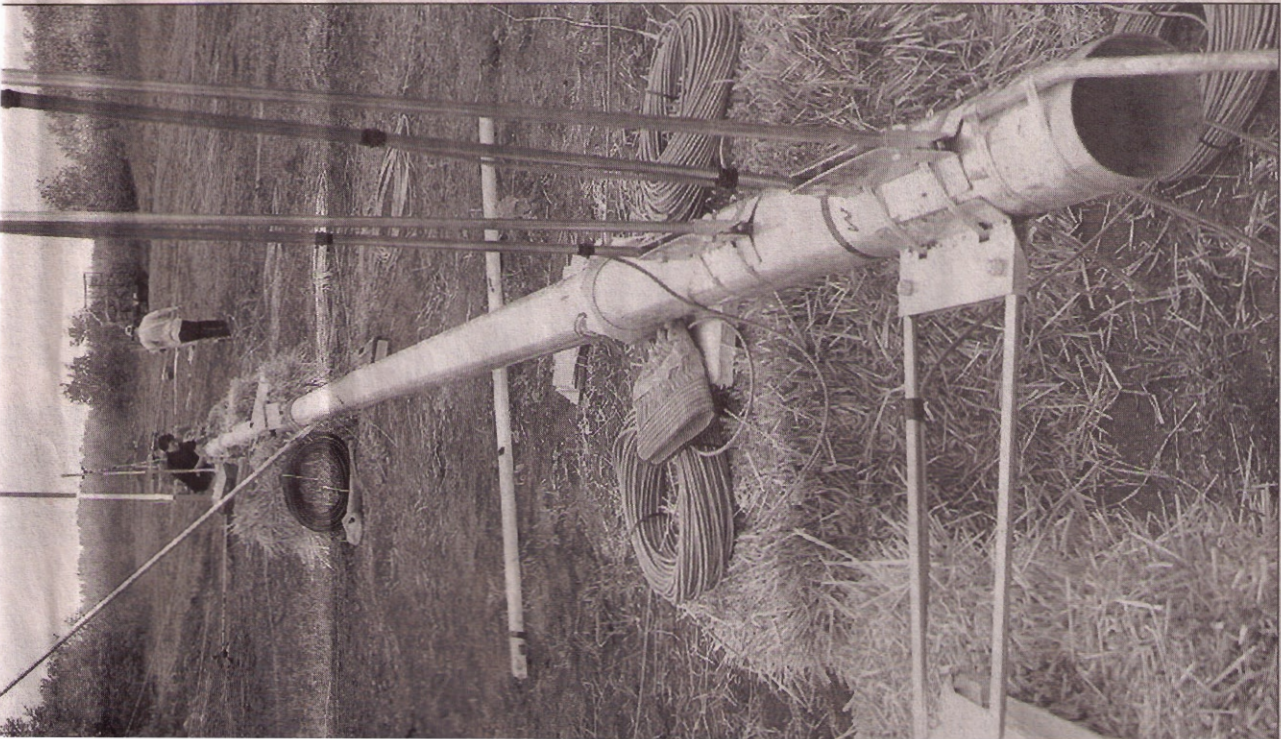
**SAINT-BRUNO (CC)** – L'appel d'offres d'Hydro-Québec, relativement à la libération de 2000 mégawatts en faveur de l'énergie éolienne, comporte des exigences auxquelles seules les multinationales et les groupes financiers importants peuvent répondre.

C'est ce qu'affirment les dirigeants de la coopérative Val-Éo qui regroupent présentement les propriétaires de 57 fermes agricoles de Lac-Saint-Jean-Est. Ils reprochent à la société d'État d'exiger, par exemple, des garanties financières très élevées, en plus d'une cote de crédit obtenue auprès d'une agence de notation internationale et de la capacité d'investir beaucoup de capital de risque dans la préparation d'un porte-feuille de projet.

Ce constat ne décourage pas pour autant les membres de cette coopérative qui plus que jamais maintiennent leur objectif du départ : mettre le développement de l'énergie éolienne au service de la communauté régionale.

À ce propos, Rémy Boulianne et Yvan Morin, respectivement président et vice-président de Val-Éo, se sont montrés clairs au cours d'une entrevue au Quotidien : « Nous ne fermons pas la porte aux développeurs privés et nous sommes toujours dispo-

NUMÉRIQUES



TENNE - Au cours des derniers jours, un mât de mesure des vents a été installé par la firme Génivar sur les terres de Jean Lavoie à Saint-Gédéon. À la une, aperçoit M. Lavoie en compagnie de deux techniciens, Nicolas Côté et Gino Beaulieu.

(Photo Sceeve Tremblay)

sés à négocier avec eux... pourvu qu'ils nous considèrent comme de vrais partenaires et que la région soit prise en compte».

Néanmoins, ils ne croient pas qu'il soit nécessaire de se presser dans le développement d'un gisement aussi prometteur pour la région que celui de l'éolien. Ils faisaient ainsi allusion au fait que les différents développeurs privés qu'ils ont rencontrés, au cours des derniers mois, les pressent de multiplier dès le début le nombre d'éoliennes dans le corridor sud de Lac-Saint-Jean-Est. « Rien ne nous oblige à déposer une offre sur l'actuel bloc d'énergie libéré par la société d'État, il y aura certainement d'autres occasions et notre gisement sera toujours là », soutient Yvan Morin.

Le mandat confié récemment par les membres aux dirigeants de leur coopérative est formel : le conseil d'administration poursuit les négociations avec les développeurs, mais il doit promouvoir d'abord un projet collectif. Ils ont adopté cette position parce qu'ils considèrent que les projets proposés par les développeurs privés ne permettent pas le niveau d'appropriation et de retombées locales souhaité. Ils croient qu'au contraire un projet collectif entraînerait

des retombées locales largement supérieures tant pour les agriculteurs que pour l'ensemble de la collectivité, en plus de permettre aux propriétaires fonciers et aux citoyens du secteur d'investir dans le projet.

Les dirigeants de la coopérative estiment pour leur part qu'un projet collectif favoriserait un développement graduel de la ressource éolienne dans un souci d'acceptabilité sociale, une approche qui, selon eux, comporte de nombreux avantages. De plus, des entreprises régionales ont démontré jusqu'à maintenant un intérêt à s'associer à Val-Éo dans le cadre d'un projet éolien collectif. Par exemple, l'Union des producteurs agricoles (UPA), la Coopérative fédérée de Québec et Nutrinor s'impliquent comme de véritables partenaires dans l'élaboration du projet et la réalisation des travaux de Val-Éo, tandis qu'un mouvement comme celui de Desjardins n'hésite pas, selon Rémy Boulianne, à y contribuer financièrement en plus de fournir des ressources humaines.

« Nous n'avons peut-être pas encore l'expertise du vent, mais comme syndicat de producteurs nous disposons d'une énorme expertise sur le plan de l'organisation », conclut enfin Rémy Boulianne.